

Communiqué de presse

Paris, le 21 octobre 2015

CCI France salue le lancement de l'Agence de développement économique, *France Entrepreneurs*

André Marcon, Président de CCI France, prend acte du lancement de l'Agence nationale de développement économique *France Entrepreneurs* par le Président de la République.

Il rappelle que, lors de l'annonce de la création de cette agence en février dernier, les CCI avaient plaidé pour la suppression des doublons, la clarification des compétences et le regroupement des dispositifs d'aides directes aux entreprises.

Il constate aussi que des moyens financiers très importants seront dédiés à cette agence alors que les réseaux consulaires, établissements publics de l'Etat, et dont la mission première est d'accompagner les entrepreneurs, subissent des réductions sans précédent de leurs moyens d'intervention.

Cette agence s'appuiera sur l'expertise des différents acteurs que sont les organisations professionnelles, les CCI, les CMA et les experts comptables, André Marcon estime que c'est le moyen de connecter au mieux *France Entrepreneurs* aux réalités économiques des territoires.

Les CCI qui accompagnent chaque année 151 000 créateurs d'entreprise, seront un partenaire impliqué pour la réussite de cette agence, selon des modalités restant à définir.

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.40.69.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 154 chambres locales, régionales, et des DOM-COM, CCI France représente et défend les intérêts des 1 800 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)

46-48 avenue de la Grande Armée – CS 50071 - 75858 Paris Cedex 17 - T. 01 40 69 37 00 www.cci.fr